



DISPOSITIF REGIONAL EXCEPTIONNEL D'AIDE EN FAVEUR DES ENTREPRISES VITI-VINICOLES ET ARBORICOLES SINISTREES LORS DES EPISODE DE GEL DU PRINTEMPS 2017

DOSSIER DE DEMANDE DE FINANCEMENT

Dépôt des dossiers : Jusqu'au 22 février 2018

Adresser tous courriers à :

Madame la Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
Hôtel de Région - 201 avenue de la Pompignane - 34064 MONTPELLIER CEDEX 2
Direction de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Forêt

Renseignements :

Service Compétitivité, Agroalimentaire et Filières Végétales

- Francis CABAUD : francis.cabaud@laregion.fr; 04 67 22 63 70
- Smahan MOKHTAR : smahan.mokhtar@laregion.fr; 04 67 22 79 11

-----Partie réservée aux services de la Région-----

Reçu le Dossier incomplet Dossier complet

Accusé de réception du dossier adressé le

Dossier complet le

Numéro du dossier :

Référent technique du projet :

	Référent technique
Nom prénom :	
Fonction :	
Tél :	
Mail :	
Fax :	

PIÈCES À JOINDRE EN COMPLEMENT DU DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

À noter :

Font partie intégrante du dossier de demande de subvention :

- fiche d'identification du demandeur (partie I),
- mesures sollicitées dans le cadre du dispositif régional (partie II)
- attestation sur l'honneur pouvant valoir lettre de demande de subvention (partie III)
- attestation De Minimis (partie IV)

1/ Pièces à fournir relatives à l'identification du demandeur

- Copie des statuts en vigueur datés et signés*
- Extrait K-bis ou pièce d'identité pour une personne physique
- Liste des membres du Conseil d'Administration ou des actionnaires *
- Rapport d'activité du dernier exercice clôturé
- Bilan et compte de résultat du dernier exercice clôturé ou liasse fiscale (N-1, N-2 le cas échéant ; certifié conforme par le président, le trésorier et le cas échéant le commissaire aux comptes)
- Relevé d'identité bancaire
- Budget prévisionnel de la structure (cf. annexe 2)

- Détermination de la taille de l'entreprise : renseigner en page 4 et, si l'entreprise ne dispose pas de liasse fiscale, joindre l'annexe 3 dûment complétée

**uniquement pour une première demande ou en cas de modification(s)*

2/ Pièces à fournir relatives à l'opération

- Délibération autorisant l'exécutif à solliciter un financement, le cas échéant
- Avance remboursable sur Besoin en Fonds de Roulement : joindre le calcul du BFR certifié par votre comptable
- Avance remboursable sur masse salariale : joindre la DNS ou DADS au 01/01/2017
- Avance remboursable sur surcoût de vinification : déclaration de récolte 2017 et les 5 précédentes
- Lettre de demande de financement signée *
Possibilité d'utiliser l'attestation sur l'honneur (partie III du dossier de demande de subvention)

** Si les documents ne sont pas signés par le représentant légal, joindre le pouvoir donné par ce dernier au signataire*

3/ Pièces à fournir relatives à l'éligibilité et à la priorisation

- ❑ Copie d'attestation d'assurances multirisques climatique récolte pour les exploitations et une assurance pouvant couvrir la baisse de production pour les entreprises **OU** attestation d'engagement à souscrire une assurance de ce type dans l'année
- ❑ Pour les JA : Justificatif de demande, de décision ou de conformité JA
- ❑ Pour les nouveaux exploitants, le cas échéant : attestation d'affiliation MSA

Cette liste pourra être complétée d'autres demandes utiles à l'instruction du dossier après réception du dossier.

Le demandeur peut fournir tout autre document jugé utile pour présenter le projet, juger de son intérêt régional du projet et de ses impacts (devis, note d'analyse...).

PARTIE I- FICHE D'IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Personne physique

Personne morale

	<i>Coordonnées (siège social pour les pers. morales/ domicile pour les particuliers)</i>	<i>Adresse de correspondance si différente</i>
Adresse siège social		
Code postal		
Commune/pays		
Représentant légal		
Civilité	<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur	
Nom prénom :		
Fonction :		
Tél :		
Mail :		
Fax :		

1- Personne physique :

Date de naissance : / /

Nouvel exploitant

Jeune Agriculteur

2- Personne morale

Nouvel exploitant

Jeune Agriculteur

Nature/ statut juridique :

Nom de la structure :

Sigle de la structure :

Raison sociale (le cas échéant) :

Principales activités :

Numéro SIRET :

Ⓜ Si vous n'en avez pas, il faut le demander à la direction régionale de l'INSEE.

Numéro CVI :

Régime TVA : Assujetti Non assujetti Partiellement assujetti au taux de ____ %

Date de création :

Date de début de l'exercice comptable : 1^{er} janvier

Autre :

Effectifs salariés : salariés représentant ETP

Commissaire aux comptes : oui non

Union, fédération, réseau auquel est affiliée la structure :

Annexe à compléter :

- Annexe 2 : budget prévisionnel de la structure

Enregistrement au : registre du commerce ; répertoire des métiers

Evolution de l'effectif les 3 dernières années :

Montant du chiffre d'Affaires et du bilan sur les trois dernières années :

	Bilan	Chiffre d'affaires
N-1 :	€	€
N-2 :	€	€
N-3 :	€	€

Capitaux propres :

DETERMINATION DE LA TAILLE DE L'ENTREPRISE

Données des **entreprises partenaires¹ ou liées²** (dernier exercice clos), y compris les coopératives dont le point de vente est une filiale)

Actionnaires de l'entreprise à 25% ou plus

Raison sociale	Parts de droits de vote détenus (%)	Part de capital social détenu (%)	Effectifs (ETP)	Chiffre d'affaires (€)	Total du bilan (€)

Filiales de l'entreprise et sociétés sœurs à 25% ou plus (filiales des actionnaires)

Raison sociale	Parts de droits de vote détenus (%)	Part de capital social détenu (%)	Effectifs (ETP)	Chiffre d'affaires (€)	Total du bilan (€)

Le cas échéant : nom du groupe :

Etablissez-vous des comptes consolidés à l'échelle du groupe ? OUI NON
(si oui, les joindre)

¹ **Entreprises partenaires** : Une entreprise amont détient, seule ou conjointement, 25 % ou plus et jusqu'à 50 % du capital ou des droits de vote d'une autre entreprise (en aval) ; ou l'entreprise requérante est détenue à 25 % ou plus par une autre entreprise. Elle n'établit pas de comptes consolidés.

² **Entreprises liées** : l'entreprise détient directement ou indirectement la majorité du capital ou des droits de vote d'une autre entreprise ou a la capacité d'exercer sur celle-ci une position dominante ; ou l'entreprise est détenue à plus de 50% par une autre entreprise. Si les entreprises liées avec l'entreprise considérée sont aussi liées en chaîne à d'autres entreprises, 100 % des données de toutes ces entreprises liées doivent être prises en compte. Les comptes consolidés du groupe peuvent être également considérés.

PARTIE II- MESURES SOLLICITEES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF REGIONAL

Type d'aide sollicitée *	Cocher la case	Données à renseigner
Prêt de trésorerie : - sur BFR - sur masse salariale - lié au surcoût de vinification	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Cf. tableau 1-
Traitement prioritaire d'un dossier (préciser les références des dossiers dont une demande de paiement est en cours de traitement à la Région)	<input type="checkbox"/>	Cf. tableau 2-

* cf. descriptif du dispositif en annexe 1

1- Demande de financement sous forme d'avance remboursable*

Exercice fiscal du/...../..... au/...../.....

Types d'assiette éligible	Assiette proposée	Aide sollicitée en € (50%)	pièces justificatives à fournir au dépôt du dossier
Besoin en Fonds de Roulement (BFR) comptable (Stocks + créances - dettes)			Calcul du BFR certifié par votre comptable et fourniture de votre liasse fiscale
Masse salariale			Masse salariale : comptes certifiés et Déclaration Sociale Nominative (DNS) (ex DADS) au 01/01/2017
Surcoût de vinification			Déclaration de récolte 2017 ainsi que les 5 déclarations de récolte précédentes (remplir tableau ci-dessous)
TOTAL			

*les pièces justificatives qui seront fournies avec la demande de versement devront être rattachables à l'action sans équivoque

Déclarations de récolte

(fournir pour chaque année une copie de votre déclaration de récolte)

Déclaration de récolte 2012 (hl)	Déclaration de récolte 2013 (hl)	Déclaration de récolte 2014 (hl)	Déclaration de récolte 2015 (hl)	Déclaration de récolte 2016 (hl)	Déclaration de récolte 2017 (hl)	Achat de raisin 2017 (hl)

Pour les coopératives :

Nombre de coopérateurs impactés:.....

Nombre de coopérateurs total:.....

Autres sinistres

Année	Type	Précisions (taux de perte, nombre de coopérateurs impactés...)

2-Références des dossiers Région / FEADER sur lesquels vous sollicitez un traitement prioritaire du paiement

Nom de la mesure / dispositif	Date de vote	Date de dépôt de la demande de paiement en cours d'instruction	Remarques
<i>Exemple : mesure 4.2.2, ASTREA ...</i>	<i>Cf. notification d'aide ou convention</i>		

PARTIE III- OBLIGATIONS ET ATTESTATIONS SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) _____, en qualité du signataire et représentant légal (ou signataire avec délégation du représentant légal), sollicite une aide de la Région destinée à la réalisation de l'opération intitulée « _____ ».

Rappel du montant de l'aide régionale sollicitée : _____ €,

pour un coût total de l'opération de _____ € HT/TTC.

J'atteste sur l'honneur :

- L'exactitude des renseignements de la demande de financement et du budget prévisionnel ou plan de financement de l'opération,
- Que les dépenses mentionnées dans le plan de financement ou budget prévisionnel s'appuient sur des résultats de consultations d'entreprises, ou si le projet ne donne pas lieu à un marché public, sur des devis, factures proforma...
- La régularité de la situation fiscale et sociale,
- Ne pas avoir sollicité d'autres ressources publiques et privées que celles présentées dans le présent dossier,
- Ne pas faire l'objet d'une procédure collective (ex : redressement, liquidation...) liée à des difficultés économiques, et ne pas être considéré comme une entreprise en difficulté au regard de la réglementation européenne des aides d'Etat,

Je m'engage à respecter les obligations suivantes :

- Fournir toute pièce complémentaire jugée utile pour instruire la demande et suivre la réalisation de l'opération,
- Informer le service instructeur en cas de modification de l'opération (ex : période d'exécution, localisation de l'opération, engagements financiers...) y compris en cas de changement de ma situation (fiscale, sociale...), de ma raison sociale, etc.
- Informer la Région de tout changement dans ma situation juridique, notamment toute modification des statuts, dissolution, fusion, toute procédure collective en cours et plus généralement de toute modification importante susceptible d'affecter le fonctionnement de la personne morale (ou physique).
- Informer la Région de toute modification dans le déroulement de l'opération ou du programme d'actions financés, notamment toute modification des données financières et techniques.
- Respecter les règles de commande publique,
- Tenir une comptabilité pour tracer les mouvements comptables de l'opération
- Dûment justifier les dépenses en cas d'octroi du financement
- Faire état de la participation de la Région en cas d'octroi du financement
- Me soumettre à tout contrôle technique, administratif, comptable et financier, et communiquer toutes pièces et informations en lien avec l'opération.

Le non-respect de ces obligations est susceptible de générer un reversement partiel ou total du financement régional.

Fait à _____, le _____

Cachet et signature du demandeur (représentant légal ou délégué)

Fonction du signataire : _____

Dispositif d'aide exceptionnel d'intervention en faveur des exploitations et entreprises touchées par les intempéries : gel et grêle de 2017

1) Prêts de trésorerie

Bénéficiaires :

- Exploitation agricole ayant une activité de transformation commercialisation (vignerons en cave particulière, arboricole)
- Société coopérative agricole

Forme de l'aide : avance remboursable.

Modalités : prêt à taux 0, assorti d'un différé de remboursement de 2 ans et d'un échancier de remboursement trimestriel sur 4 années ; si possible versement en une fois, dès l'attribution.

Dépenses éligibles :

3 types de dépenses, cumulables en fonction des besoins de l'entreprise :

- Besoin en Fonds de Roulement (BFR comptable, hors dette aux coopérateurs)
- Masse salariale (sur 2 ans – postes éligibles : du chai de vinification à la commercialisation des vins)
- Surcoût de vinification (moyenne de 20 €/hl perdus, à amortir sur des volumes moindres)

Seuil de dépenses : 20 000 €

Plafond de Dépenses :

- 60 000 € pour une exploitation
- 140 000 € pour une coopérative

Montant de l'aide : 50% de l'assiette éligible

Conditions éligibilité :

Un des trois critères suivant doit être rempli :

- exploitations ayant subi des pertes supérieures ou égales à 60% sur la campagne 2016/2017,
- jeunes agriculteurs et nouveaux exploitants ayant subi des pertes supérieures à 30%,
- coopératives ayant une baisse de production supérieure à 30%

L'aide de la Région est conditionnée à l'obligation de souscrire une assurance multirisques climatique récolte pour les exploitations et une assurance pouvant couvrir la baisse de production pour les entreprises,

Enveloppe du dispositif : 2 M€

Critères de priorisation :

- Exploitation ou entreprise pluri-sinistrée
- Jeunes agriculteurs et nouveaux exploitants
- Importance du taux de perte
- Pour les coopératives, importance en terme de % du nombre de coopérateurs impactés

Cadre réglementaire : De minimis Entreprises

2) Traitement prioritaire du paiement des dossiers FEADER 2014 à 2017 pour les entreprises sinistrées.

Transmission aux Services instructeurs de la liste des entreprises concernées.